

Table thématique T4 de l'après-midi :

Comment pérenniser des actions intercantionales voire transfrontalières visant à soutenir l'innovation, telles que le projet InnovARC ?

Jean-Luc Juvet, InnovARC/arcjurassien.ch

InnovARC est une plateforme franco-suisse pour initier et soutenir le développement d'innovations en réseau. Les prestations d'InnovARC s'adressent aux PME, start-up et laboratoires des quatre cantons (Berne, Jura, Neuchâtel, Vaud) et des quatre départements (Doubs, Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort) de l'arc jurassien franco-suisse.

Autour des différentes thématiques traitées (les nouvelles mobilités, l'environnement construit intelligent, les *medtechs* et les *cleantechs*), InnovARC veut aider à la mise en relation de différents acteurs pour favoriser l'émergence de projets innovants. Le besoin d'une entreprise une fois bien identifié et formulé, l'équipe InnovARC se charge de trouver les compétences en adéquation avec le projet, à l'intérieur de son réseau de partenaires franco-suisse (entreprises aux activités connexes, laboratoires de recherche, consultants) en collaborant étroitement avec les acteurs actuels de soutien à l'innovation, comme entre autres du côté suisse, les services économiques cantonaux, Platinn, Euresearch, Neode, CEP (chambre d'économie publique du Jura bernois), Creapole, innovaud, les Hautes Ecoles et les clusters de Suisse occidentale. Pour être soutenu par des prestations de l'équipe InnovARC et par des ressources financières du programme, le projet doit être porté par un consortium formé de plusieurs entités de Suisse et de France.

InnovARC est un dispositif Interreg IV initié par la Chambre de commerce et d'industrie de Franche-Comté et l'Association arcjurassien.ch, mis en place pour deux ans avec un budget de CHF 894'000, provenant exclusivement de fonds publics excepté 3,48 % du CSEM et 3,48% de la FAJI (Fondation Arc Jurassien Industrie). Il est prévu que les activités se prolongent de trois ans (juillet 2015 - juin 2018) sous l'égide de Interreg V, mais avec la demande que le nouveau budget contienne des participations privées en hausse.

Comment trouver de nouvelles sources de financement ? Comment décharger les collectivités publiques qui souhaitent donner des impulsions de départ, plutôt qu'assumer de nouvelles prestations en continu. Faut-il faire participer aux coûts du programme les entreprises qui en sont bénéficiaires ? Comment assurer la pérennité de programmes tels qu'InnovARC qui doivent s'étendre sur de longues années pour récolter les fruits de leurs actions ?

La question s'applique aussi à la plupart des acteurs locaux de soutien à l'innovation qui bénéficient en général du même type de financement. Le fait d'être intercantonal ou transfrontalier change-t-il quelque chose ?